



INFORMATION

JURÉS D'ASSISES 2027

En application du code de procédure pénale et notamment ses articles 259 à 267, il appartient au Maire d'assurer le tirage au sort, à partir de la liste électorale, d'une liste préparatoire des personnes susceptibles d'assurer les fonctions de jurés pour les sessions d'assises de l'année 2027.

Nous vous informons que ce tirage au sort aura lieu le jeudi 7 mai 2026 à 10h00 en mairie de Figeac – Service des Elections.

Services à la Population

